

REPUBLIQUE DU NIGER



Fraternité - Travail - Progrès

MINISTRE DE LA JUSTICE

CABINET DU MINISTRE

Mécanisme National d'Elaboration des Rapports
Et de Suivi des Recommandations des Organes des
des Traités et de l'Examen Périodique Universel

Niamey, le

16 FEV 2023

Le Ministre

A

N° 000174 /MJ/GS/P/MNRS

Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération

Objet : Candidature du Niger à l'élection des juges
à la Cour Pénale Internationale (CPI)

Référence : V/LN°000341 MAE/C/DGAJ/C/DAJ/Mult1 du 09/01/2023
M/LN00111/MJ/GS/P/MNRS du 1^{er}/02/2023

Comme annoncé dans ma lettre ci-dessus référencée, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir présenter conformément aux dispositions de l'article 36 du Statut de Rome, la candidature de Monsieur OUSSEINI DJIBAGE Maman Sani à l'élection de six (6) juges à la CPI prévue à la 22^{ème} session de l'Assemblée Générale des Etats parties, qui se tiendra du 4 au 14 décembre 2023 à New York. L'intéressé est magistrat de grade exceptionnel, Président du Mécanisme National d'élaboration des Rapports et de Suivi des recommandations des Organes des Traités et de l'Examen Périodique Universel, Président du Comité National chargé de la Relecture et de l'Adaptation du Code Pénal et du Code de Procédure Pénale. Le document détaillé présentant les qualifications du candidat est ci-joint conformément aux termes de l'article 36 paragraphe 4.

La période de présentation des candidatures allant du 2 janvier au 26 mars 2023, il est urgent pour notre pays d'engager la procédure diplomatique de présentation de la candidature et de demande de soutien.

Dans l'attente d'une prompt réaction de votre part, je reste à votre disposition pour tout autre renseignement utile.

IKTA ABDOULAYE MOHAMED

Commandeur de l'Ordre National

Ampliation : - Cabinet PRN
- Cabinet PM

